

ASSOCIATION GYM-DANSE

Siège Social : Centre André MALRAUX
Avenue de Lattre de Tassigny 30 000 NIMES
Contact : 06.84.30.11.73



FICHE D'INSCRIPTION 2022-2023

L'ÉLÈVE :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone DE L'ÉLÈVE :

Téléphone en cas d'urgence :

Adresse email :@.....

Si l'élève est mineur, merci de compléter la partie ci-dessous :

Père	Mère
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Téléphone :	Téléphone :

Pièces à fournir obligatoirement en **UNE SEULE FOIS**

lors de votre inscription :

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Certificat médical (à fournir impérativement si 1^{ère} inscription)
- Règlement cotisation annuelle (possibilité de paiement par mois = 3 chèques à déposer lors de l'inscription)
- Règlement licence (paiement à différencier de la cotisation)

TARIFS 2022-2023

DANSE / ZUMBA / PILOXING / STRONG ZUMBA	LICENCE ANNUELLE	
- 1 fois/sem (cours 1h00) : 160€/an (53€ x 3)	TARIFS VARIABLES SELON L'ÂGE DU PARTICIPANT	
- 1 fois/sem (cours 1h30) : 190€/an (63€ x 3)		
- 2 fois/sem (cours 1h00) : 220€/an (73€ x 3)		
- 2 fois/sem (dont 1 cours 1h30) : 250€/an (83€ x 3)	Année de naissance	Montant
- 3 fois/sem (cours 1h00) : 280€/an (93€ x 3)		
- 3 fois/sem (dont 1 cours 1h30) : 310€/an (103€ x 3)	2011 et après	12 €
- 3 fois/sem (dont 2 cours 1h30) : 340€/an (113€ x 3)	2005 à 2010	15 €
GYM DOUCE : forfait 130€/an	2004 et avant	25 €
FORFAIT TRAINING : -3 fois/sem : 270€/an (90€ x 3)		
CARTE 10 SEANCES : 50€/an (+ paiement licence)		
FORFAIT ILLIMITÉE : 390€/an (130€ x 3)		

Partie réservée à l'association

Forfait trimestriel (3 règlements)	
Forfait annuel (1 seul règlement)	

IMPORTANT

Pour que votre inscription soit possible, merci de préciser le(s) cour(s) auxquels vous participez :

DANSE CLASSIQUE		COCHER LE(S) COURS AUXQUEL(S) VOUS PARTICIPEZ	AUTRES DISCIPLINES		
MARDI 17h00-18h00	(1 heure)			CIRCUIT TRAINING	
JEUDI 17h00-18h00	(1 heure)			ZUMBA	
VENDREDI 17h00-19h00	(2 heures)			STRONG ZUMBA	
					GYM DOUCE
DANSE MODERNE					
LUNDI 18H00 - 19H00	(1 heure)	COCHER LE(S) COURS AUXQUEL(S) VOUS PARTICIPEZ			
LUNDI 19H00 - 20H00	(1 heure)				
MARDI 19H30 - 21H00	(1h30)				
MERCREDI 10H00-11H00	(1 heure)				
MERCREDI 13H30-14H30	(1 heure)				
MERCREDI 14H30-15H30	(1 heure)				
MERCREDI 19H00 - 20H00	(1 heure)				
MERCREDI 20H00 - 21H30	(1h30)				
JEUDI 17H30 - 18H30	(1 heure)				

Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre aux permanences d'inscription (les mercredi après-midi au Complexe Sportif Jean Bouin de 13h30 à 16h00) vous pouvez laisser **VOTRE DOSSIER COMPLET dans une enveloppe fermée au nom de l'élève à ALIX ou MIREILLE.**

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Règlement à connaître et à respecter au sein de l'Association

L'inscription à l'association GYM DANSE implique l'acceptation du règlement énoncé ci-dessous :

- Arriver à l'heure aux cours de danse.
 - Avoir une tenue de sport correcte.
 - **Chaussons de danse et/ou chaussures de salle obligatoires. Les baskets de ville (Air Force, Air Max, Converse) ne seront pas autorisées.**
 - Les cheveux longs doivent être attachés.
 - Pas de Chewing-gum pendant les cours.
 - Tout(e) participant(e) impoli(e), manquant de respect envers une animatrice ou un(e) autre participant(e) ne sera plus accepté(e) aux cours.
 - Les téléphones portables doivent être éteints pendant toute la durée du cours.
 - Pas d'objet de valeur.
 - En cas de perte ou vol, l'association ne pourra être tenue comme responsable.
 - Les numéros de téléphone et adresse mail demandés restent confidentiels.
 - Le paiement de la cotisation annuelle peut être échelonné en **3 fois maximum.**
- Le dépôt de 3 chèques au moment de l'inscription est OBLIGATOIRE.** Si échelonnement, les chèques sont encaissés en début de mois. (1^{er} Octobre 2022 – 1^{er} Novembre 2022 et 1^{er} Décembre 2022).
- Tout engagement est définitif pour la saison 2022-2023.

Aucun remboursement de cotisation ne peut être exigé.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-dessus

Et je l'accepte :

Date :

Signature :